

## COUPE DE FRANCE QINGDA

DATE	Samedi 6 et Dimanche 7 avril 2019
SALLE	Gymnase Maurice Piot
ADRESSE	344 Avenue Rhin Danube, 13127 Vitrolles
BILLETÉRIE	Gratuit
ENGAGEMENT	Gratuit
CATEGORIES	Minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans (Masculins / Féminins)

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

### Samedi 6 avril 2019

**09h00 - 10h00** **Contrôles des compétiteurs**  
Seniors (masculins et féminins)  
Vétérans (masculins et féminins)

**09h45 - 10h00** **Réunion / Briefing**  
Professeurs et responsables de club

**10h30** **Début des compétitions**  
Seniors et Vétérans (masculins et féminins)

Les éliminatoires puis les finales de la compétition Qingda se dérouleront dans l'ordre suivant : **par ordre CROISSANT de tranche d'âge (féminines puis masculins.) puis par catégorie de poids du plus léger au plus lourd**

**Finales et remise des médailles en fin de journée**  
Seniors et Vétérans (masculins et féminins)

### Dimanche 7 avril 2019

**08h30 - 09h30** **Contrôles des compétiteurs**  
Minimes (masculins et féminins)  
Cadets (masculins et féminins)  
Juniors (masculins et féminins)

**09h45 - 10h00** **Réunion / Briefing**  
Professeurs et responsables de club

**10h00** **Début des compétitions**  
Minimes, cadets et juniors (masculins et féminins)

Les éliminatoires puis les finales de la compétition Qingda se dérouleront dans l'ordre suivant : **par ordre CROISSANT de tranche d'âge (féminines puis masculins.) puis par catégorie de poids du plus léger au plus lourd**

**Finales et remise des médailles en fin de journée**  
Minimes, cadets et juniors (masculins et féminins)

### Informations et rappels

Les inscriptions sont réalisées par les Directeurs Techniques Régionaux avant le 8 mars pour les qualifiés de leur Ligue. Tout compétiteur absent à la pesée sera considéré comme forfait.

Lors du contrôle, les compétiteurs doivent présenter leur pièce d'identité, passeport sportif, licence, certificat médical et une autorisation parentale (sur le passeport) pour les mineurs.